



Environnement  
Canada

Environment  
Canada

Évaluations environnementales et  
immersion en mer  
Direction des activités de protection  
de l'environnement

Environmental Assessments and  
Disposal at Sea  
Environmental Protection Operations  
Directorate

**273**

Développement durable de l'industrie des gaz  
de schiste au Québec

**DQ3.1**

6212-09-001

Montréal, 10 novembre 2010

Commission d'enquête sur le développement durable de  
l'industrie des gaz de schiste au Québec

**a/s Madame Monique Gélinas**

Coordonnatrice du secrétariat de la commission

Édifice Lomer-Gouin

575, rue Saint-Amable, bureau 2.10

Québec (Qc) G1R 6A6

*Votre référence :*

*Notre référence :*

4191-15-S089

**Objet : DQ3 - Question adressée à Environnement Canada relative à une possible augmentation de la production canadienne de GES**

Madame Gélinas,

Vous trouverez ci-dessous la réponse à la question adressée par la Commission à Environnement Canada le 19 octobre 2010.

### **Question**

*« ... désire obtenir de l'information portant sur la position du ministère canadien de l'environnement face à une possible augmentation de la production canadienne de GES par l'ajout de la production québécoise ou autre à celle existante actuellement ? »*

### **Réponse**

L'offre nord-américaine de gaz naturel, traditionnellement dominée par les sources conventionnelles, se tourne graduellement vers les sources non conventionnelles, comme le gaz de schiste, à titre de complément. Au Canada, l'exploration et la production du gaz de schiste sont des activités relativement nouvelles. L'épuisement des gisements canadiens de gaz naturel conventionnel facilement accessibles et la fermeture de puits auraient pour effet une réduction de l'offre. Cette dernière devrait être compensée, en partie, par de nouvelles sources de gaz naturel non conventionnelles, y compris le gaz de schiste, ou par d'autres sources d'énergie.

Dans certains cas, la quantité d'énergie requise pour l'extraction et la production de gaz de schiste peut être supérieure à celle nécessaire pour le gaz conventionnel. Toutefois, Environnement Canada n'a pas effectué de comparaison détaillée entre le bilan global des gaz à effet de serre (GES) émis par l'exploration et la production de gaz de schiste et celui pour le gaz conventionnel, ni avec quelque autre type d'énergie pouvant compenser pour la baisse des réserves canadiennes de gaz naturel. De plus, les concentrations de dioxyde de carbone contenu dans le gaz de schiste peuvent varier jusqu'à un ordre de grandeur, d'un gisement à l'autre à travers le Canada. Ainsi, selon les informations provenant de l'Office national de l'énergie, au Québec, le gaz de

Shale d'Utica contiendrait moins de 1% dioxyde de carbone, comparativement à 12 % pour le gaz de schiste se trouvant dans le bassin de Horn River en Colombie-Britannique. Considérant la multitude de gisements du Canada, cette variabilité rend d'autant plus complexe l'évaluation de l'impact d'une augmentation de la production de gaz de schiste sur le bilan national de GES. Il sera nécessaire de mieux comprendre l'impact global sur les émissions totales de GES au Canada, associé à l'évolution de l'approvisionnement en gaz naturel canadien provenant de sources non conventionnelles.

Par ailleurs, en matière de lutte aux changements climatiques, le gouvernement du Canada soutient une approche qui procure des avantages environnementaux et économiques concrets pour tous les Canadiens et toutes les Canadiennes, en alignant ses politiques en matière de climat avec celles des États-Unis. La cible économique générale pour 2020, à laquelle nous nous engageons conformément à l'Accord de Copenhague, porte sur une réduction de 17 % des niveaux enregistrés en 2005. La cible est harmonisée avec celle des États-Unis.

Le gouvernement du Canada poursuit le travail secteur par secteur vers cet objectif, en agissant au niveau national pour limiter les émissions de GES provenant du secteur de l'énergie, reconnaissant le besoin d'aligner notre approche avec celle des États-Unis. Le gouvernement canadien s'engage à collaborer avec les gouvernements des provinces et des territoires ainsi qu'avec ses partenaires dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et d'initiatives d'envergure sur les changements climatiques.

Veillez agréer, Madame Gélinas, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Marc Provencher  
Gestionnaire  
Évaluations environnementales et immersion en mer  
Direction des activités de protection de l'environnement  
Environnement Canada